



Berchem-Sainte-Agathe, le 13 novembre 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. 218 /2014

Objet : Conseil communal du 23-10-2014 – interpellation de Madame Katia Van Den Broucke, concernant l'instauration du conseil consultatif pour l'égalité entre femmes et hommes et la situation actuelle concernant la souscription de la Charte européenne pour l'égalité des chances.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Concernant la création du conseil consultatif pour l'égalité entre hommes et femmes, le règlement d'ordre intérieur est prêt. Celui-ci sera soumis à l'approbation du conseil communal du mois de décembre 2014.

Concrètement, le conseil consultatif sera opérationnel et actif pour le 8 mars 2015, date de la Journée internationale des femmes. La souscription à la Charte Européenne sera signée lors de cette première séance.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL


Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE